

# Soutien à la recherche : programme d'excellence I-SITE 2027

8.7.2026 - | Université de Montpellier

**Dans le cadre du Programme d'Excellence I-SITE, l'Université met en œuvre son programme de soutien à la recherche pour le compte de l'année 2027.**

Ce programme est ouvert à toutes les structures de recherche sous tutelle des établissements de l'entente stratégique (BRGM - CEA - CIHEAM-IAM - CHU-Montpellier - CHU-Nîmes - CIRAD - CNRS - ENSCM - ICM - IFREMER - INRAE - INRIA - INSERM - Institut Agro Montpellier - IRD - Université de Montpellier) rattachées aux pôles de l'Université de Montpellier.

**Il vise à soutenir 2 types d'actions :**

- Acquisition d'équipements de recherche en privilégiant leur mutualisation
- Recrutement d'un jeune chercheur.se

## Calendrier

## Modalités de soumission

Les projets émanant de chaque structure de recherche sont soumis exclusivement par leur directeur.trice.s.

Les dossiers sont soumis au format PDF selon le modèle joint :

- Équipement scientifique
- Post-doc (jeune chercheur.se)

## Montant disponible

## Nombre de projets par structure de recherche

Les directeur.trice.s de structure sont appelé.e.s à modérer le nombre de dossiers déposés selon le barème suivant :

- Pour le volet Equipement : **2 dossiers maximum soumis par structure de recherche avec classement obligatoire.**
- Pour le volet Jeune chercheur.se : **3 dossiers maximum soumis par structure de recherche avec classement obligatoire.**

## Public visé

Enseignants-chercheurs, chercheurs titulaires.

Ce programme est ouvert à toutes les structures de recherche sous tutelle des établissements de l'entente stratégique rattachés aux pôles de l'Université de Montpellier.

# Téléchargements

- Post-doc (jeune chercheur.se)
- Équipements mi-lourds
- Cadre général

<https://www.umontpellier.fr/articles/soutien-a-la-recherche-programme-dexcellence-i-site>